

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SUIVI DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET DE TRAVAUX PUBLICS SOUTENUS PAR « FRANCE RELANCE »

QUEL BILAN À LA FIN DE L'ANNÉE 2021 ?

**En partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, la Fédération Régionale des Travaux Publics, et avec le soutien des Services de l'État, la CERC Nouvelle-Aquitaine a mis en place un outil de datavisualisation pour renforcer la connaissance et le suivi des projets de Bâtiments et de Travaux Publics soutenus dans le cadre de « France Relance » :**

[www.cerc-na.fr/suivreliance](http://www.cerc-na.fr/suivreliance)

Opérationnel depuis cet été, cet outil apporte un éclairage sur les projets de travaux bénéficiant des dispositifs exceptionnels de relance mis en place par le gouvernement. Au-delà de la typologie des projets et de leur localisation géographique par maître d'ouvrage, un indicateur d'état d'avancement des opérations est également proposé : financement, consultation des entreprises, notification des marchés jusqu'à la réception des travaux.

Au 04/01/2022, les informations disponibles dans cet outil permettent de tirer les enseignements suivants :

- **2 235 projets** de bâtiment (72%) et de travaux publics (28%) ont bénéficié du plan de relance ;
- **1,437 milliard d'€** de travaux a été planifié soit 10% du chiffre d'affaires du B&TP;
- **1 360 maitres d'ouvrage** sont mobilisés pour lancer ces projets ;
- **81% des projets** ont été lancés (phase d'appels d'offre, d'exécution ou de réception des travaux) ;
- **49% des projets** sont en cours de travaux ou bien achevés.

**Le nombre de projets recensés a été évolutif**, tout au long de l'année, avec la désignation des lauréats des appels à projets thématiques (transports en commun en site propre, fonds friches, logements sociaux...) ou de soutien à l'investissement local. Si certains projets seront lancés au cours de l'année 2022 ou en 2023, **le lancement des opérations est bien engagé en grande majorité**.

**Les projets retenus touchent toutes les catégories d'entreprises** (artisans, TPE, PME, grandes entreprises) et de nombreux corps de métiers. Quelques exemples peuvent être cités, comme la rénovation thermique d'une salle des fêtes (9 k€), la création d'une piste cyclable (150 k€), des travaux de valorisation du patrimoine gallo-romain (750 K€), la mise en réseau séparatif des eaux usées (2 M€), la restructuration d'un groupe scolaire (12 M€) ou la réhabilitation d'un stade nautique (15 M€).

L'essentiel des projets est lié à la transition écologique et énergétique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine.

Pour le secteur du bâtiment, les opérations concernent principalement des bâtiments d'enseignement et de petite enfance (424 projets). Les Travaux Publics sont, notamment, touchés par la modernisation des réseaux et ouvrages d'eau potable et d'assainissement (347 projets) portés par des communes ou des syndicats.

Hors chantiers de grande ampleur (supérieur à 10 M€), la moitié des chantiers a un montant prévisionnel de travaux inférieur à 120 k€. Un quart des chantiers a une durée de réalisation supérieure à 5 mois.

De manière non exhaustive, **les maîtres d'ouvrage pointent des difficultés de réalisation pour 116 projets**, soit 1 projet sur 10. Les principaux points d'inquiétudes sont les suivants :

- des marchés infructueux (absence ou nombre insuffisant d'offres sur certains lots de travaux) ;
- des remises de prix nettement supérieures aux estimations initiales ;
- des durées d'exécution des chantiers décalées en raison de difficultés d'approvisionnement ;
- la remise en cause voire l'abandon de certains projets suite à l'accumulation de difficultés ;

#### **Tableau récapitulatif du taux d'avancement par mesures de soutien :**

|  | <b>Nombre de projets</b><br>(Montant de travaux) | <b>Taux d'avancement</b><br><i>Pourcentage de projets lancés :<br/>en consultation d'entreprises, en<br/>travaux ou achevés</i> | <i>Représentativité du taux<br/>d'avancement (*)</i> |
|--|--|---|--|
| Dotations exceptionnelles de soutien à l'investissement local départemental, communal ** | <b>1 355 projets</b><br>programmés<br>(576 M€)   | <b>77%</b>  | 50%  |
| Soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État                      | <b>337 projets</b><br>programmés<br>(221 M€)     | <b>90%</b>  | 91%  |
| Sécurisation et renouvellement des réseaux d'eau potable                                 | <b>245 projets</b><br>(160 M€)                   | <b>77%</b>  | 46%  |
| Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux                    | <b>82 projets</b><br>(103 M€)                    | <b>49%</b>  | 56%  |
| Transports en commun en site propre et pôle d'échanges multimodaux                       | <b>18 projets</b><br>(2,7 Md€)                   | Lauréats connus pour l'AAP depuis octobre 2021 (18 projets)   |  |
| Recyclage des friches  | <b>167 projets</b><br>programmés<br>(298 M€)     | Lauréats connus pour l'AAP 2 <sup>nd</sup> édition connus depuis novembre 2021 (101 projets).                                   |  |
| Patrimoine et culture (Cathédrales et monuments nationaux et bâtiments culturels)        | <b>23 projets</b><br>programmés<br>(27 M€)       | -   | -  |

(\*) pourcentage de projets pour lesquels l'état l'avancement selon les différentes phases est connu, rapporté au nombre total de projets

(\*\*) le plan de relance s'est traduit par la mobilisation de dotations supplémentaires afin d'accompagner rapidement les projets.

Exemples de projets financés : développement de mobilité douce en Haute-Saintonge (17), Réhabilitation de réseaux et reconstruction de la station d'épuration de Saint-Pardoux-Corbier (19), Réhabilitation de la piscine communautaire de l'Isle-Jourdain (86), Extension et rénovation thermique du réfectoire de l'école de Vouzan (16).

**Plébiscité par de nombreux acteurs**, cet outil de partage d'information contribue à informer l'ensemble des acteurs de la filière construction souhaitant avoir une meilleure visibilité sur les marchés de la commande publique à venir. Au cours de l'année 2022, la CERC Nouvelle-Aquitaine s'attachera à étudier la possibilité d'élargir son périmètre à l'ensemble des projets de BTP hors plan de relance.

#### **CONTACTS :**

Sébastien PERRUCHOT – tél : 05 47 47 62 43 ; bordeaux@cerc-na.fr  
Alicia GORY – tél : 05 56 37 03 07 ; a.gory@cerc-na.fr

#### **À PROPOS DE LA CERC Nouvelle-Aquitaine**

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine est un Observatoire de la filière Construction rassemblant les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional : État, Région, Organisations professionnelles de la filière construction, organismes financiers et d'assurance, formation... Elle développe une expertise locale sur la filière construction pour apporter des outils d'aide à la décision à l'ensemble de ses partenaires. Plus d'informations : [www.cerc-na.fr](http://www.cerc-na.fr)